

DEMANDE DE PRET DE MATERIEL POUR LES ASSOCIATIONS

Ce document est à transmettre impérativement au «Secrétariat associations, réservation de salles, festivités» ou par mail à «associations@ville-gignac.com» - à Evelyne MARTINEZ – 04 67 57 01 67.

La demande doit être remplie entièrement et accompagnée d'un chèque de caution de 500 euros.

Vous êtes responsable du matériel qui vous est prêté gracieusement :

- vous devez le rendre propre, si ce n'est pas le cas une facture de nettoyage, vous sera adressée.
- en cas de perte ou de détérioration, vous serez redevable de 50 euros par chaise et 200 euros par table.

Date de la manifestation Type de la manifestation Lieu de la manifestation

.....

Nom de l'association Nom du président ou du responsable

.....

N° portable Adresse mail :

Le matériel est à retirer et à ramener aux Ateliers Municipaux rue Marc GALTIER, par vos propres moyens, vous devez prendre contact auprès de Pascal BENEZECH au 06 71 22 81 11 pour convenir d'un horaire pour le retrait

Date du retrait Date de restitution

Matériel en stock	Quantité demandée	Quantité disponible	Avis technique	Détérioré ou manquant
Tables bois (3 mètres) avec tréteaux (10 personnes)				
Tables plastiques (1m83 X76) (6 personnes)				
Chaises pliantes				
Grilles d'exposition				

cadre réservé à l'administration et destiné aux agents des services techniques

.....

RETRAIT		RESTITUTION	
Responsable matériel	Demandeur	Responsable matériel	Demandeur
Nom :	Nom :	Nom :	Nom :
Signature :	Signature :	Signature :	Signature :